



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE  
HAUTE-GARONNE

# RGPD en bibliothèque

## Les bons réflexes



## **RGPD**

Contexte :

1978 : loi informatique et liberté et création de la CNIL en France.

Juin 2013 révélation E. Snowden sur la surveillance de masse aux États-Unis

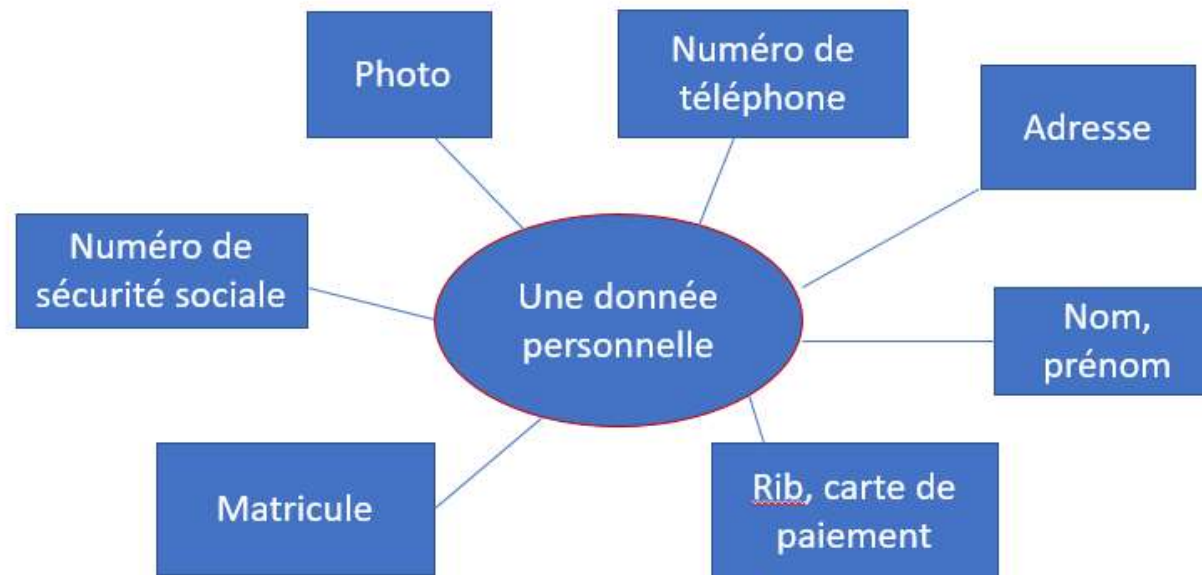
25 mai 2018

Règlement Général sur la Protection des Données : applicable partout en Europe

En France, adaptation des missions de la CNIL qui est chargée de l'application du RGPD.

## Qu'est ce qu'une donnée personnelle ?

Il s'agit de toute information relative à une personne physique susceptible d'être identifiée directement ou indirectement (article 4 §1 du RGPD)



Données personnelles : Nom, age, sexe, ...

## Qu'est ce qu'une donnée sensible ?

Il s'agit des données indiquant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

Bibliothèque : risque de déduction liée à l'**emprunt de documents**

## Grands principes pour l'utilisateur

- Droit d'accès, de rectification, d'opposition
- Droit d'information : l'adhérent/utilisateur est informé de la collecte de ses données (information facile à comprendre)

### 2 nouveaux droits

- Droit à l'oubli
- Droit à la portabilité

## Grands principes pour les organismes/la bibliothèque :

- Collecter uniquement les données personnelles **nécessaires** (finalité)
- **Protéger** les données
- Conserver pour une **durée limitée**
- Obtenir le **consentement** de l'utilisateur (explicite, case à cocher)
- Sanctions financières si non respect



## Traitement de données personnelles

Un traitement est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, **quel que soit le procédé utilisé** : saisir un formulaire d'inscription, communication...

**Format numérique ou papier**

**Le RGPD ne s'adresse pas aux personnes morales**



## **Les traitements de données personnelles en médiathèque concernent :**

- Inscription
- Animations / Heure du conte.... (si elles nécessitent une inscription)
- Internet : poste informatique à disposition ou wifi
- Communication : newsletter, site (cookies), mesure d'audience



## Concrètement

Identifier le DPO de votre commune pour se faire aider si besoin.

Recenser vos fichiers (base de données, fichier papier ou numérique), les mettre à jour ou les supprimer

Remplir un registre (une ligne par traitement) et une fiche pour chaque traitement

Mettre à jour vos documents (charte, fiche inscription, site) avec les mentions RGPD

Etablir un contrat de sous-traitance avec vos prestataires SIGB et Médiathèque numérique

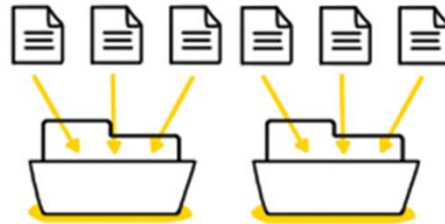




**Première étape** : Inventaire et tri

**Régulièrement** : Tenir à jour le registre des traitements et information aux utilisateurs sur la collecte des données

Recenser vos fichiers (base de données, fichier papier ou numérique), les mettre à jour ou les supprimer



Faites le tri dans vos données



Sécurisez vos données

- Format papier : document rangé...
- Format numérique : sécurité informatique, fermer la session lorsqu'on quitte le poste.



Remplir **un registre et une fiche** pour chaque traitement



Constituez un registre  
de vos traitements de données

Exemple de registre de la CNIL

- Nom
- Quelles données sont conservées
- La durée de conservation
- La base légale du traitement finalité : Prêter des documents, Gestion financière des prêts, Editer des statistiques dépersonnalisées
- Le responsable légal
- Les mesure technique et organisationnelles



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

# MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE HAUTE-GARONNE

## Exemple

Liste (une ligne par traitement)

<b>Coordonnées du responsable de l'organisme</b> (responsable de traitement ou son représentant si le responsable est situé en dehors de l'UE)	Nom :	Élu	Prénom :		Adresse :		Adresse mél :	
	Code postal :		Ville :		Téléphone :			
<b>Coordonnées du représentant</b> (responsable de traitement ou son représentant si le responsable est situé en dehors de l'UE)	Nom :	Bibliothécaire	Prénom :		Adresse :		Adresse mél :	
	Code postal :		Ville :		Téléphone :			
<b>Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO)</b>	Nom :	DPO	Prénom :		Société (si DPO externe) :		Adresse :	
	Code postal :		Ville :		Téléphone :		Adresse mél :	
Identification du traitement				Finalité du traitement		Données sensibles ?		
Nom du traitement	N° / RÉF	Date de création de la fiche	Dernière mise à jour de la fiche			Oui/non		
<u>SIGB</u>				Gestion des inscriptions et emprunts de documents		oui		
<u>Inscription animations</u>				Liste des inscrits aux animations avec jauge		oui		
<u>Accès Wifi</u>								
<u>médiathèque numérique</u>								

Fiche

Noter les champs des traitements nommés

Mettre à jour vos documents (charte/règlement, fiche inscription, site) avec les mentions RGPD

[modèle CNIL](#)



**Exemple fiche inscription détaillée :**

Les informations recueillies avec votre consentement sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par [identité et coordonnées du responsable de traitement] pour vous inscrire et permettre l'accès aux services de la bibliothèque / médiathèque.

Les données sont conservées pendant 1 an pour l'inscription, 4 mois pour les prêts. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la bibliothèque/ médiathèque / le réseau des médiathèques de....

Conformément au règlement de la protection des données personnelles et de la loi informatique et liberté, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier. Une demande de suppression entrainera la fin de votre abonnement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la bibliothèque (adresse postale et mail).

Vous pouvez aussi contacter notre délégué à la protection des données [adresse électronique, postale, coordonnées téléphoniques, etc.]

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



**Newsletter** (formulaire d'inscription en ligne ou case à cocher sur fiche d'inscription) exemple :

J'accepte de recevoir des informations concernant les rendez-vous / la programmation culturelle de la médiathèque.

Newsletter (information légale à la fin) exemple :

Si vous ne souhaitez plus recevoir de newsletter, vous pouvez vous désinscrire(lien)

Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez l'exercer, vous pouvez nous envoyer un email(lien)

## **Site web / portail**

### **Poste informatique accès Internet/Wifi**

Les postes informatique disposent d'un système de protection de son réseau.

Les données de connexion sont conservées par le fournisseur d'accès à Internet pendant 1 an.

Etablir un contrat de sous-traitance avec vos prestataire  
SIGB et Médiathèque numérique

[modèle européen dans les annexes](#)

Responsable  
de traitement & Sous-traitant



Tous deux sont concernés  
par le RGPD



Et les mesures d'audiences ?

Vous évaluez les visites sur votre portail ?

Au début du mois de **février 2022**, la CNIL a déclaré l'utilisation de Google Analytics non conforme au RGPD en évoquant des transferts de données vers les États-Unis non suffisamment encadrés à l'heure actuelle (conformément aux articles 44 -et les suivants- du RGPD).

[Voir la liste des solutions proposées par la CNIL](#)



## Exemples de sanctions

15/04/2022	Type d'organisme	Manquements principaux / thème	Décision adoptée
15/04/2022	SOCIETE D'EDITION DE LOGICIELS APPLICATIFS	Obligation d'encadrer les relations entre le responsable de traitement et le sous-traitant Obligation pour le sous-traitant de ne traiter les données que sur instruction du responsable de traitement Défaut de sécurité des données	Amende de 1 500 000 euros
08/09/2022	GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DES GREFFES DE TRIBUNAUX DE COMMERCE DE FRANCE	Durée de conservation Défaut de sécurité des données	Amende de 250 000 euros
29/12/2022	UNIVERSITE (procédure simplifiée)	Non respect du principe de limitation des finalités	Amende de 10 000 euros
29/12/2022	SOCIETE DEVELOPPANT DES LOGICIELS DE GESTION ET LA COMMERCIALISATION DE LOGICIELS A DESTINATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (procédure simplifiée)	Non respect du principe de minimisation des données Durée de conservation Défaut d'information Défaut de sécurité des données	Amende de 15 000 euros



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

# MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE HAUTE-GARONNE

## Pour aller plus loin :



Consulter la charte Bib'lib (4 pages) :

[http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/biblib/charte\\_biblib\\_abf.pdf](http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/biblib/charte_biblib_abf.pdf)

[Faire une demande d'adhésion](#)

Obtenir le label (internet ouvert et protection des données personnelles) :

<https://www.abf.asso.fr/4/152/535/ABF/obtenir-un-label-bib-lib>

